



DEMANDE DE SOCIETARIAT

Nous pratiquons le tir à 300m uniquement pour armes d'ordonnance distance 300M ainsi que le petit calibre 50M 22lr pour fusil. Les munitions personnelles sont interdites. Quelques samedis (4X/an), nous pratiquons le tir à la lunette. Voir le règlement ainsi que l'agenda annuel sur notre site internet <https://www.tir-ardevaz.ch/>
Les demandes de sociétariat sont traitées et validées lors de l'Assemblée Générale.

A cocher si vous voulez devenir membre avec ou sans licence:

- | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|------------|
| <input type="checkbox"/> | La cotisation d'entrée | CHF 150.-- |
| <input type="checkbox"/> | La cotisation annuelle avec licence | CHF 100.-- |
| <input type="checkbox"/> | La cotisation annuelle sans licence | CHF 65.-- |
| <input type="checkbox"/> | Ecole de tir | CHF 50.-- |
| <input type="checkbox"/> | Jeune tireur | |

La licence permet de participer aux tirs de concours de la FSVT + FST.

Nom	
Prénom	
Adresse postale	
Localité	

Date de naissance

Téléphone	
-----------	--

E-mail	
--------	--

Afin de faciliter la tenue du registre des membres, nous vous invitons à remplir tous les champs.

Adresse d'envoi : bonvinlynn@gmail.com
didierbonvin@hotmail.ch

Lieu et Date

Signature